

CABINET

Arrêté n° 16 529 MEFPPPI-CAB
portant agrément de monsieur **André Gilles Ernest COLLET** en qualité
de directeur général adjoint de la Banque commerciale internationale

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES,
DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION,

Vu la Constitution ;
Vu le Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;
Vu la Convention de coopération monétaire du 12 novembre 1972 ;
Vu la Convention du 16 octobre 1990 portant création de la Commission Bancaire en
Afrique Centrale ;
Vu la Convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire
dans les Etats de l'Afrique Centrale ;
Vu le décret n° 2012-1035 du 25 septembre 2012 portant nomination des membres du
Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012-1154 du 9 novembre 2012 relatif aux attributions du ministre de
l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ;
Vu le décret n° 2013-218 du 30 mai 2013 portant organisation du ministère de
l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration ;
Vu la lettre n° 030/MEFPPPI/CAB du 27 janvier 2014, par laquelle le ministre d'Etat,
ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration de
la République du Congo a transmis à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, pour
avis conforme, le dossier de demande d'agrément de monsieur **André Gilles Ernest COLLET**
en qualité de directeur général adjoint de la Banque commerciale internationale ;
Vu la décision COBAC n° D-2014/048 du 05 mai 2014 portant avis conforme pour
l'agrément de monsieur **André Gilles Ernest COLLET** en qualité de directeur général
adjoint de la Banque commerciale internationale ;
Vu les autres pièces du dossier

ARRETE :

Article premier : Monsieur André Gilles Ernest COLLET est agréé en qualité de directeur général adjoint de la Banque commerciale internationale.

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 3 octobre 2014



Gilbert ONDONGO.-